

EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 08/04/2026

Reçu en préfecture le 08/04/2026

Publié le

S²LO

ID : 059-215903691-20260407-CM20260407_8-DE

DU 7 AVRIL 2026

NOMBRE :

- de Conseillers en exercice 27
- de présents 26
- de votants 27

L'an deux mil vingt-six

Le sept avril

Le Conseil Municipal de la Commune de MAING

Étant réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation légale,

Sous la présidence de M. François Waelkens,

OBJET

**DÉSIGNATION
CORRESPONDANT DÉFENSE**

DU Étaient présents : François Waelkens, Amélie Halliez, David Jouannic, Claire Milloncourt, Samy Nor, Angélique Dupont, Philippe Alglave, Isabelle Paniez, Michel Dupas, Virginie Bandini, Bernard Lefèvre, Coralie Nison, Philippe Cucchiara, Sonia Glineur, Maxime Moerman, Géraldine Moreau, David Halliez, Ingrid Dumont, Toufik Yacia, Stéphanie Moreau, Hubert Ledoux, Marie-Christine Desse, Christophe Riff, Véronique Porquet, Christine Raepsaet, Alison Malaboef

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 08/04/2026

Et que la convocation du Conseil avait été faite le 01/04/2026

Était excusée : Corinne Collet

Procurations respectives à : Christine Raepsaet

Un scrutin a eu lieu, Mme Ingrid Dumont a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Vu les Circulaires du 26/10/2001 et du 18/02/2002,

Vu l'Instruction ministérielle n° 1590/DEF/CAB/SDBC/BC du 24/04/2002,

Vu la Lettre ministérielle n° 1395 du 27/01/2004,

Vu l'Instruction ministérielle n° 282 du 08/01/2009,

Vu l'Article L.2122-18 du Code général des collectivités territoriales,

Considérant que chaque commune est invitée à se doter d'un correspondant défense afin de développer les liens entre la Nation et ses forces armées et de promouvoir l'esprit de défense auprès de la population,

Considérant qu'en raison du renouvellement des conseils municipaux, il appartient au maire de désigner le nouveau correspondant défense de la commune,

À cette fin, il est proposé de recueillir l'avis du conseil municipal. M. le Maire propose de nommer M. David HALLIEZ.

Le conseil municipal à l'unanimité approuve le choix de M. HALLIEZ en qualité de correspondant défense de la commune de Maing.

Fait en séance les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,

MAING, le 08/04/2026

La Directrice générale des services



I. SERAFINI

